

**FRANCE**

Rapprocher écoles et collèges : la polémique refait surface

ÉDUCATION

Deux rapports, publiés par le ministère de l'Éducation, défendent le rapprochement qui avait suscité une levée de boucliers au printemps dernier.

Le gouvernement y avait renoncé.

Marie-Christine Corbier
[@mccorbier](#)

Certains diront que le ministère de l'Éducation souffle sur les braises. La publication, toute récente, de deux rapports d'inspecteurs généraux sur le rapprochement entre écoles et collèges – l'un datant de septembre 2018, l'autre de mai 2019 – interroge en tout cas.

Au printemps dernier, le projet d'établissements publics locaux des savoirs fondamentaux (EPSF) avait déclenché une vive contestation. Le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, voulait créer des établissements regroupant des classes d'un collège et d'une ou plusieurs écoles, dirigés par un chef d'établissement et un directeur adjoint qui aurait exercé les compétences d'un directeur d'école. L'idée avait déclenché un tollé et le gouvernement avait finalement retiré la disposition du projet de loi « sur l'école de la confiance ».

Pourquoi, dès lors, remettre ainsi le sujet sur la table ? « *Le travail devra se poursuivre* », avait commenté en juin la députée LREM Anne-Christine Lang, rapporteure du projet de loi. « *Il n'est pas question qu'on reparte sur ce sujet comme si rien ne s'était passé ou qu'on essaie d'entrer par la fenêtre, il n'y a aucun plan B, aucun agenda caché* », assure-t-elle.

La députée plaide toutefois pour que la réflexion sur « l'école du socle » se poursuive. Fervent défenseur de cette idée, le sénateur LR Jacques Groperrin avait indiqué en juin : « *On va revenir sur ce sujet, car ce qui a été présenté était mal ficelé.* » Mais, à l'approche de la rentrée scolaire, le timing n'est pas le bon, estime-t-il, en parlant de « *maladresse* » du ministère de l'Éducation. « *La rentrée scolaire est un moment œcuménique. Ce n'est pas le moment d'inquiéter chefs d'établissement et parents d'élèves* », indique-t-il. D'autant que les syndicats sont déjà

« La rentrée scolaire est un moment œcuménique. Ce n'est pas le moment d'inquiéter chefs d'établissement et parents d'élèves. »

JACQUES GROSPERRIN
Sénateur LR

mobilisés sur la réforme du lycée. Au ministère, personne n'était disponible pour expliquer les raisons de la publication de ces études sensibles, d'autant que d'autres restent confidentielles.

« Fusion des corps »

Le premier rapport, remis à Jean-Michel Blanquer en septembre 2018, donc avant la flambée de contestation, jugeait « *pertinent* » de créer « *un corps unique de professeurs de l'école du socle* », rassemblant professeurs de l'école primaire et de collège. Il plaidait aussi pour des « *échanges de service* » entre ces enseignants. C'est sur ce point qu'ont porté les premières critiques contre les EPSF : dès février 2019, le syndicat FO dénonçait une « *offensive de fusion des corps* ».

Dans les recommandations des inspecteurs généraux figure aussi l'idée d'organiser l'« école du socle » sous la forme d'un « *réseau* », plutôt que de créer une nouvelle catégorie d'établissement. Avec les EPSF, le gouvernement avait toutefois retenu la deuxième option.

Les rapporteurs justifient encore le rapprochement des écoles et collèges par un « *sous-pilotage* » du premier degré : « *manque d'indicateurs* », « *procédures de remplacement non standardisées* », « *gestion prévisionnelle incertaine* », etc. Mais ils pointent aussi les difficultés rencontrées par ceux qui expérimentent l'« école du socle », dont le « *chantier* » est jugé « *politiquement, juridiquement, administrativement et pédagogiquement lourd* ». ■